

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2157

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI

Ventes et cessions

818 781 973 RCS Douai.

UCR IMMO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 55000.00 EUR.

Adresse : 1b, Boulevard Faidherbe, 59400 Cambrai.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : L'évaluation de l'actif et du passif de la société UCR IMMO qui doit être transmis à la société l'UNION DES CENTRALES RÉGIONALES est de : - montant de l'actif : 943.522 € - montant du passif : 835.620 € La société absorbante et la société absorbée étant des sociétés sœurs dont la totalité des actions est détenue par la même société mère, la société EUROVIE CONSEIL, il ne sera pas effectué d'augmentation de capital ni établi de rapport d'échange, les biens transmis ne donnant pas lieu à rémunération par l'attribution d'actions. Les actifs apportés ont été évalués à 943.522 € et le passif à 835.620 €, soit un actif net apporté de 107.902 €. La contrepartie de ces apports sera enregistrée par la société absorbante en report à nouveau. Le résultat de la fusion sera enregistré au niveau de la société mère. Le projet de traité de fusion simplifiée a été signé le 15 mai 2023. Ce projet de traité de fusion simplifiée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Douai au nom des deux sociétés participant à la fusion simplifiée le 16 mai 2023, ces sociétés dépendant du même tribunal de commerce..